

SYSTEME DE RECUPERATION D'EAUX PLUVIALES

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Contacts	
Requérant (propriétaire)	Auteur du projet
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
NPA et lieu:	NPA et lieu:
Téléphone:	Téléphone:
E-mail:	E-mail:

Versement de l'aide financière à
Titulaire du compte:
Nom de l'institution bancaire et adresse:
Numéro IBAN:

Zone réservée à l'Administration

Planning des travaux
Date début des travaux:
Date mise en service:
Coût des travaux: CHF

Bâtiment	
Parcelle n°:	N° ECA:
Rue / lieu-dit:	
Année de construction:	
Affectation (selon SIA 380/1): <input type="checkbox"/> habitat collectif <input type="checkbox"/> habitat individuel <input type="checkbox"/> autre:	

Caractéristiques de l'installation	
Usage des eaux récupérées : <input type="checkbox"/> Arrosage <input type="checkbox"/> Nettoyage <input type="checkbox"/> WC <input type="checkbox"/> Lave-linge <input type="checkbox"/> Autres:	
Localisation des cuves: <input type="checkbox"/> Enterrée <input type="checkbox"/> Hors sol <input type="checkbox"/> En intérieur	
Fabricant des cuves:	Désignation du modèle:
Volume total de stockage: m ³	Estimation de l'économie d'eau annuelle: m ³
Longueur du réseau d'eau intérieur (le cas échéant): m	
<input type="checkbox"/> Nouvelle installation <input type="checkbox"/> Remplacement d'une installation existante	

Documents à joindre à la demande
<input type="checkbox"/> Offre du fournisseur des équipements incluant prix, plan et descriptif de l'installation

Documents à transmettre pour le versement de la subvention
<input type="checkbox"/> Copie des factures nominatives acquittées des travaux ou des équipements
<input type="checkbox"/> Photographies de l'installation

Conditions d'octroi

Habitat individuel, collectif ou bâtiment commercial:

Système de récupération des eaux pluviales, pour **usage**

extérieur uniquement:

30% du coût, plafonné à CHF 500.-

Système de récupération des eaux pluviales, **avec réseau**

de distribution intérieur:

30% du coût, plafonné à CHF 2'000.-

- Uniquement pour les nouvelles installations.
- Obligation d'avoir un déversoir de sécurité.
- Obligation d'inclure un filtre.
- Obligation d'avoir une cuve fermée.
- Jauge de niveau d'eau recommandée.
- Octroi dans la limite du budget disponible.

Procédure

- La demande est à adresser à la Déléguee à l'énergie **avant le début des travaux** et au plus tard le 31 décembre 2019.

Ville de Gland
Mme Anne-Christelle de Savignac
Ch. du Montoly 1, Case postale
1196 Gland

Tél: 022 354 04 80
Fax: 022 354 04 39
e-mail: ac.de.savignac@gland.ch

- **Toute demande non datée, non signée ou incomplète sera renvoyée à l'expéditeur.**
- La Ville examine la demande et informe le requérant de sa décision relative à l'octroi de la subvention.
- En cas d'octroi, la subvention est promise pour une année.
- Une fois l'installation achevée et dans les trois mois suivant sa réalisation, le requérant doit transmettre les documents requis pour le versement de la subvention.
- La subvention est versée à l'issue de l'examen des documents transmis et après visite de l'installation par la Déléguee à l'énergie.

Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus, ainsi que le respect des conditions fixées dans le règlement d'utilisation du fonds communal pour le développement durable.

Lieu et date:

Signature du propriétaire
du bâtiment/de l'installation

(ou son représentant/administrateur):